



Feuille d'engagement

JOURNEE SAINT HUBERT du Cher, le 26-10-2024

sur le Territoire de chasse du Domaine de la Greugne à Orcenais

Rdv à 8h 00 sur La commune de Orcenais (itinéraire fléché et cartographié)

Date limite d'inscription 17-10-2024

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance :

Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé : N° de validation et datepour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Junior et chasseur accompagné »
- « Chasserresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasserresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier
- « Chasserresse » tout type de chien trialisant
- « Chasseur » tout type de chien trialisant *Trialisant*,
- « Archer »

Important: Pour les Catégories des "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail (Un chien est dit "trialisant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur. **La FDC 18 rembourse l'inscription si présence effective au concours**

Montant de l'engagement par chien : 35€

Prix du repas : 25 €

Réservations des repas :

Règlement chèque au nom de : FDC 18

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à

Secrétariat de CTPG 18 26 chemin des Sotivets 18220 AZY

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé -Signature:

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 17-10-2024, (cachet de la poste faisant foi) **ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte (10 personnes)**. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.